Rapport Annuel 2022

Assemblée Générale 15 juin 2023

Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

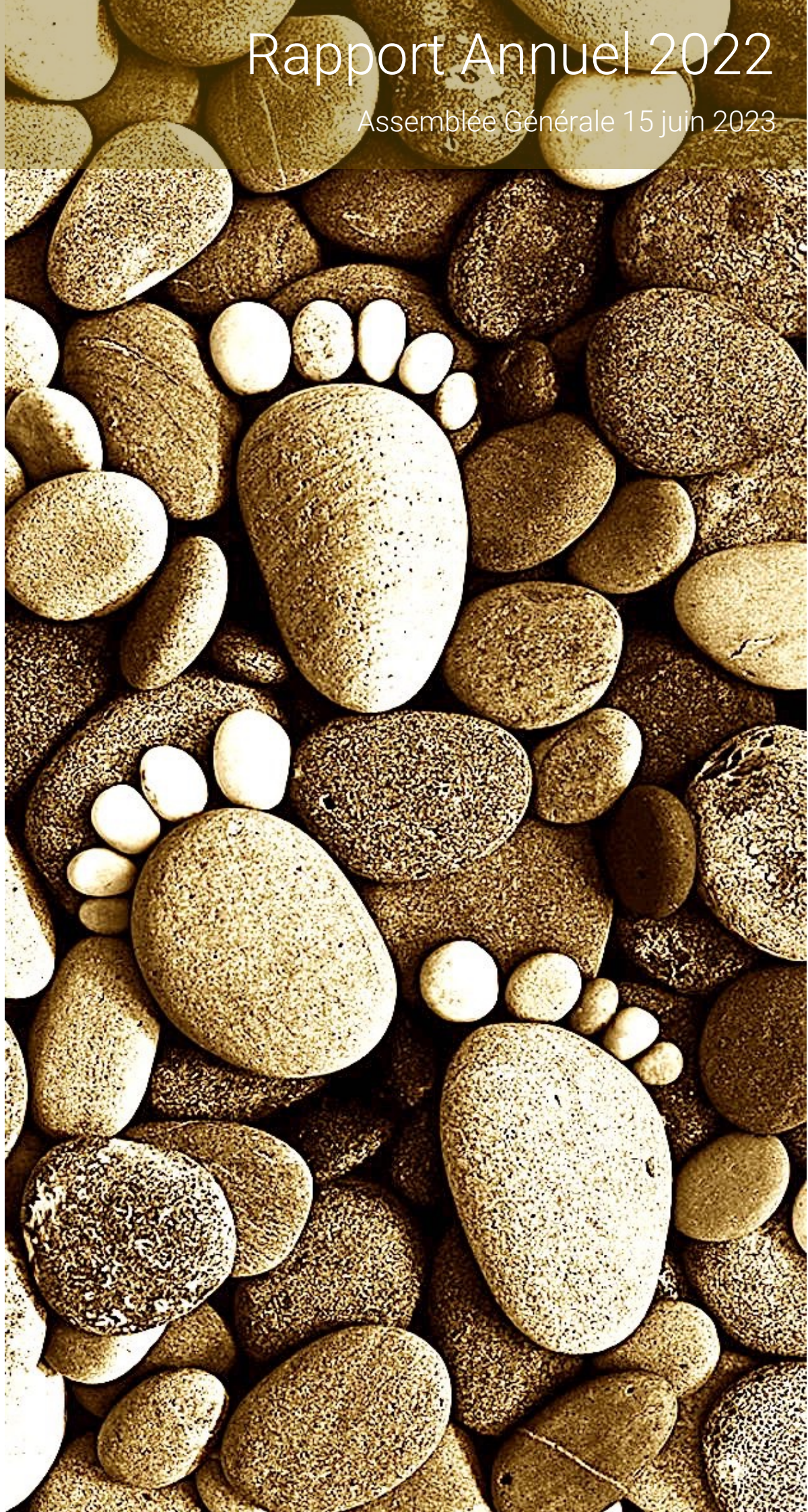

CFEEDD

Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

Sommaire

Rapport annuel 2022
Assemblée Générale du 15 juin 2023

Rapport moral 2

Rapport d'activité

1. Gouvernance et instances 4
2. Représentation nationale du secteur de l'EEDD 7
3. La valorisation et la promotion de l'EEDD en France 10
4. Animation du collectif 12
5. Mobilisation des membres du collectif 13
6. Perspectives 2023 16

Rapport financier 19

LE CFEEDD

Le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) rassemble les acteurs de la société civile œuvrant en faveur du développement de l'éducation à l'environnement en France.
Le CFEEDD porte une ambition de transformation sociale par l'éducation, pour un monde écologiquement vivable, économiquement viable et socialement équitable.

Le CFEEDD a pour fonctions de :

1. **Représenter le secteur de l'EEDD** : le CFEEDD représente les réseaux et acteurs de l'EEDD en France et auprès des structures d'EEDD internationales. Il est reconnu par les pouvoirs publics. Il assure ainsi une fonction de porte-parole et de plaidoyer, interpelle les pouvoirs publics et facilite la communication entre les pouvoirs publics et le secteur d'activité. Il contribue à l'élaboration des politiques publiques nationales favorisant le déploiement de l'EEDD.

2. **Valoriser et promouvoir l'EEDD** : le CFEEDD participe à faire connaître les valeurs et la pluralité des pratiques de l'EEDD, son rôle essentiel dans la transition écologique et à valoriser et promouvoir la diversité des acteurs de l'EEDD, leurs champs de compétences et leur relation aux territoires.

3. **Développer l'EEDD** : le CFEEDD contribue au partage des initiatives et projets des acteurs de l'EEDD, à la diffusion d'informations nationales et impulse des synergies partenariales entre les membres et avec d'autres secteurs. Il contribue à l'évolution du secteur au regard des enjeux environnementaux, des besoins des acteurs de la transition écologique, de l'évolution de la société et des expériences sur les territoires ;

4. **Mobiliser les membres du collectif** : le CFEEDD assure l'animation du collectif, organise la réflexion, accompagne l'action de ses membres sur des sujets spécifiques et facilite la mise à disposition du travail construit collectivement aux différentes parties prenantes concernées par l'EEDD et la transition écologique.

Les actions menées au sein du CFEEDD en 2022 décrites ci-dessous sont chacune réparties en fonction des 4 missions portées par le collectif.

RAPPORT MORAL

Notre collectif a vécu une année dense en 2022. Assurant une fonction de représentation et de porte-parolat des acteurs de la société civile œuvrant en faveur de l'éducation à l'environnement en France, le CFEEDD est en veille permanente des événements de notre société qui impacte la transformation sociale et écologique que nous ambitionnons.

Ainsi, il a été enregistré des records de canicule inégalés depuis 1947 et un déficit pluviométrique de 25%. 62 000 ha de forêts ont été ravagés par les incendies, soit 6 fois plus que la moyenne des dix dernières années. Ces bouleversements climatiques semblent désormais actés comme une réalité. Les contraintes dues au manque d'eau sont désormais prégnantes pour le secteur énergétique, réduisant la production hydroélectrique et impactant structurellement la production d'énergie nucléaire : alors que la France est exportatrice d'électricité depuis 40 ans, elle a dû importer, majoritairement entre juillet et septembre.

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, en plus d'une guerre meurtrière, a également bouleversé le secteur énergétique. Remettant au goût du jour, pas toujours de façon heureuse, la sobriété énergétique que nous nous efforçons déjà d'accompagner depuis très longtemps.
La réélection d'Emmanuel Macron face à la représentante du Rassemblement National lance « un quinquennat qui sera écologique ou ne sera pas ». Après un tour de calendrier, il est pour le moment celui d'une réforme des retraites contestée qui a englouti la très grande majorité du débat publique. Il reste donc quatre ans pour savoir ce qu'il sera ou ne sera pas.

Car les années passent et le 6ème rapport du GIEC nous le rappelle : « la vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces [...], l'humanité ne le peut pas ». L'année 2022 apparait ainsi comme l'année « d'acceptation », non seulement des bouleversements climatiques, mais aussi de l'insuffisance des grandes orientations des conférences mondiales. C'est ainsi qu'en mai 2023 le gouvernement lance une consultation pour se préparer à l'hypothèse d'un réchauffement du pays de +4°C à la fin du siècle. Parce que selon le ministère de la Transition écologique « Nous ne sommes collectivement pas sur la bonne trajectoire » pour tenir l'objectif de l'Accord de Paris de 2015. « Il s'agirait ainsi de s'adapter progressivement à un niveau de réchauffement en France métropolitaine de 2°C en 2030, 2,7°C en 2050 et 4°C en 2100 ». C'est un enjeu paradoxal que d'être à la fois suffisamment pessimiste pour informer sur ce qui est en œuvre, et en même temps ne pas se résigner à ce que cela advienne. Peu de temps après, la planète encourageait ses vedettes du football dans des stades climatisés.

2022 est également marquée par la fin d'une période de restrictions liées à l'état d'urgence de plus de deux ans. Nos organisations, qui ont réussi à maintenir leurs projets pendant toute la crise du Covid, en sortent souvent affaiblies économiquement, avec un fort besoin de proposer à nouveau des espaces de rencontres et des enjeux liés à la connexion à la nature redevenus prioritaires.

Côté biodiversité, la COP15 à Montréal affiche ses objectifs : décider comment l'humanité va arrêter de détruire le monde vivant autour d'elle. Nous ne pouvons que nous enthousiasmer devant la liste des actions proposées, mais restons prudent devant le manque de garanties, en particulier sur les questions du financement de ces projets.

À la suite des précédentes années de maintien et de redémarrage du collectif (2019, 2020, 2021), l'année 2022 a permis d'accentuer la structuration opérationnelle des actions de l'association et sa « visibilisation » à l'externe. Ce travail a été en grande partie possible grâce à la présence d'un nouveau Coordinateur du collectif.

Au niveau interne, des outils de travail ont été mis en place entre la coordination de l'association et le comité de pilotage. L'accompagnement de la coordination salariée a nécessité un temps d'accueil, de gestion administrative et de compréhension des enjeux et des parties prenantes du secteur. Le lien entre les membres du collectif se consolide et la communication interne se régularise. La mobilisation et l'investissement des membres au sein du collectif s'intensifient. Le processus de concertation nationale sur l'EEDD, entamé ces dernières années avec les réseaux territoriaux d'EEDD, a abouti à un compromis quant au travail à mener collectivement. Il doit se concrétiser en 2023.

Du point de vue externe, le CFEEDD a mis en place des outils de communication, est allé à la rencontre de ses membres historiques et en a rencontré de nouveaux. L'association a travaillé et a maintenu une relation régulière avec son partenaire financier (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion sociale), notamment sur son projet pilote de mobilisation des structures dans le dispositif SNU. Elle a aussi maintenu et développé des relations avec différents partenaires pour porter les enjeux du secteur de l'EEDD et envisager des collaborations (HCC, OFB, MENJS, cabinet du secrétariat à l'écologie, cabinet de la Première Ministre). Des pistes de développement se construisent et permettent d'envisager des axes à choisir et à investir pour l'année 2023.

CFEEDD
Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

1. Gouvernance et instances

1.1. Les membres du collectif

Le Collectif a été rejoint au cours de l'année par 4 organisations, portant à 16 le nombre de membres fin 2022 :

1. Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA)
2. Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR)
3. Fabrique des Communs Pédagogiques (FabPéda)
4. Fédération nationale des clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN)
5. Fédération Nationale des Francas
6. Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
7. France Nature Environnement (FNE)
8. Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée)
9. Les Petits Débrouillards
10. LPO
11. Planète Sciences
12. Réseau Cotravaux
13. Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE)
14. Réserves Naturelles de France (RNF)
15. Teragir
16. Union Nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)

1.2. Le groupe de pilotage

Le groupe de pilotage élu en 2022 à l'Assemblée Générale conserve les mêmes membres que précédemment à l'exception des Francas qui n'ont pas renouvelé leur candidature. Le groupe de pilotage est composé de 7 organisations :

CEMÉA	BERTRAND Stéphane
FNE	RESCHE-RIGON Frédérique
FRENE	BLANC Olivier
Ifrée	GUINÉ Stéphanie
LPO	LORIOUX Vanessa
Teragir	LERÉVÉREND Thierry
UNCPIE	SAMBA Arnault

Ils se sont réunis régulièrement au cours de l'année, au moins une fois par mois puis à chaque sollicitation (rendez-vous institutionnels, groupe de travail).

1.3. Fonctionnement

Le CFEEDD a poursuivi son partenariat avec le CGDD[1] du Ministère de la Transition Écologique pour la deuxième année de la Convention Pluriannuelle d'Objectif. Celle-ci prend fin en décembre 2023. Cette convention permet d'assurer le déploiement des différents axes du Collectif.

Elle a permis entre autres le recrutement d'un salarié à temps plein : Mathieu Gonord.
Recruté au poste de Coordinateur de réseau du Collectif, il a pris ses fonctions le 1er mars 2023.
Il gère à ce titre l'animation et le développement du Collectif et participe à la gestion des relations avec les instances partenaires (associations, institutions publiques, etc.) sous la supervision des membres du groupe de pilotage.

Suite à l'embauche de Mathieu Gonord, le CFEEDD a contractualisé avec le cabinet de gestion sociale *Operatrix* pour la gestion administrative du poste.
L'association Teragir est missionnée pour assurer ce suivi et a continué sa mission comptable en produisant les pièces et bilans nécessaires à l'activité opérationnelle et statutaire du CFEEDD pour l'exercice 2022.

1.4. Assemblée Générale 2022

Elle a eu lieu sur Paris en juin 2022 et a réuni 19 personnes en format hybride (visioconférence et présentiel). 7 personnes étaient excusées.

Les ateliers de contribution de cette journée ont notamment permis de faire le point sur l'activité menée depuis la précédente assemblée générale (2021) et de débuter le travail de définition des actions que nous souhaitons collectivement porter en en 2022 et 2023.

1 Commissariat Général au Développement Durable

1.5. Concertation entre le CFEEDD et les réseaux territoriaux d'EEDD

Le CFEEDD a poursuivi le travail de concertation précédemment engagé avec les délégués des réseaux territoriaux (RT). Les échanges ont abouti en novembre 2022 à une journée de travail réunissant 18 personnes membres du CFEEDD et membres des réseaux territoriaux d'EEDD, afin de s'accorder sur les grandes lignes d'un projet commun définissant une nouvelle organisation et une nouvelle gouvernance nationale du CFEEDD. Les objectifs de cette organisation sont doubles :

- Structurer et garantir la diversité des structures au sein des organes décisionnels du CFEEDD
- Valoriser la diversité et la représentativité des membres du CFEEDD auprès des partenaires ou de futurs adhérents.

Les conclusions du travail mené ont abouti à une proposition de modification de l'organisation du CFEEDD sous forme de deux collèges :

- Le collège des structures nationales
- Le collège des réseaux régionaux.

Le détail et les modalités de cette nouvelle organisation doivent être travaillées en 2023. Ils seront menés par groupe de travail qui soumettra des propositions de modification des statuts du CFEEDD en vue d'être retravaillé collectivement, puis soumis à validation lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette nouvelle forme d'organisation n'est pas figée et sera réalisée comme une expérience, nécessitant une évaluation régulière.

2. Représentation nationale du secteur de l'EEDD

Le CFEEDD représente les réseaux et acteurs de l'EEDD en France et auprès des structures d'EEDD internationales. Il est reconnu par les pouvoirs publics. Il assure ainsi une fonction de porte-parole et de plaidoyer, interpelle les pouvoirs publics et facilite la communication entre les pouvoirs publics et le secteur d'activité. Il contribue à l'élaboration des politiques publiques nationales favorisant le déploiement de l'EEDD.

2.1. Conseil National de la Transition Écologique

Représentantes désignées : Frédérique Resh-Rigon (FNE) / suppléante Stéphanie Guiné (Ifrée).

4 séances ont eu lieu en 2022 en visioconférence et en présentiel.

Le CFEEDD a voté pour :

- L'avis sur le projet de stratégie nationale pour la biodiversité à l'horizon 2030.
- L'avis sur la Stratégie nationale « 3R » pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage (SNRRR) des emballages plastique à usage unique.
- L'avis sur l'état d'avancement Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2).

Lors de la proposition d'amendement sur l'avis sur le projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables, le CFEEDD a rappelé que la participation du public aux débats légitime une transition énergétique choisie, et les projets en découlant, et constitue un facteur essentiel d'acceptabilité des projets ; rappelle plus généralement l'importance de l'éducation et de la formation des acteurs pour permettre la compréhension des projets et des enjeux. Retenu (point 27). Le CFEEDD a voté pour l'avis.

Enfin, le CFEEDD a voté pour l'avis sur le PJL visant à accélérer la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants.

2.2. Comité National de la biodiversité

Représentants désignés : Thierry Lerévérend (Teragir) / suppléant Arnault Samba (UNCPIE).
Renouvellement des membres du CNB fin d'année 2022. Nouveaux représentant.e.s désigné.e.s : Mathieu Gonord (CFEEDD) / suppléante Stéphanie Guiné (Ifrée).

Le CFEEDD a participé à 5 séances en plénières. Les 3 dernières de l'année ont permis l'installation de la nouvelle mandature du Comité National de la Biodiversité (CNB), la présentation et le vote des instances dirigeantes (élection des copilotes des commissions et des membres du Bureau) et le travail sur le règlement intérieur.

Parallèlement, le CFEEDD a intégré le groupe de travail sur les indicateurs de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité du gouvernement (SNB 2030). Le groupe avait pour mandat d'identifier

les cibles manquantes et de préciser les cibles déjà inscrites dans la SNB, de proposer des indicateurs permettant de suivre, d'évaluer et de rendre compte de l'atteinte des finalités et des objectifs, de l'efficacité des leviers et de la mobilisation des acteurs.
En lien avec les structures du groupe de travail, nous avons pu y inclure des indicateurs relatifs aux dispositifs éducatifs et citoyens, retenus par les membres du CNB :

- *Élus (maires ou élus départementaux) formés aux enjeux biodiversité/climat.*
- *Participation à un dispositif d'accompagnement au changement des modes de vie et de consommation ayant un impact sur la biodiversité.*
- *Agents publics formés à la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.*
- *Filières impactantes bénéficiant de formations biodiversité/climat (aménagement/urbanisme, agriculture, pêche, énergie, sport de nature).*
- *Aires éducatives à la biodiversité.*
- *Volontaires du service civique sur des missions Nature.*

2.3. Comité National de l'eau

Représentant.es désignés : Stéphanie Guiné (Ifrée) / Olivier Blanc (FRENE).

Le Comité national de l'eau (CNE) constitue l'instance nationale de consultation sur la politique de l'eau. Il est consulté sur les grandes orientations de la politique de l'eau, sur les projets d'aménagement et de répartition des eaux ayant un caractère national ou régional, ainsi que sur l'élaboration de la législation ou de la réglementation en matière d'eau.
Il comprend 166 membres tous titulaires, dont des représentants des usagers, des collectivités territoriales, de l'État et de ses établissements publics. On compte également parmi ses membres des parlementaires, des représentants du CESE ainsi que les présidents des comités de bassin et des comités de l'eau et de la biodiversité, et des personnalités qualifiées.

En 2022, les membres du CNE ont été consultés :
- En août, sur les dispositions relatives à l'accès à l'eau du projet d'ordonnance portant transposition de la directive eau potable, et sur le projet de décret relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à de l'eau destinée à la consommation humaine ;
- En octobre sur le projet de délibération portant sur les dispositions du projet d'ordonnance du sujet cité ci-dessus ;
- Enfin en octobre-novembre sur un projet de délibération portant sur les dispositions du projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Le CNE s'est réuni les 13 octobre et 20 décembre 2022. Le CFEEDD a participé à la réunion d'octobre.

2.4. Rendez-vous institutionnels

L'objet de ces réunions sont multiples :

1) Présenter les enjeux de l'EEDD et en échanger avec une diversité d'acteurs
2) Définir des pistes de développement d'actions et de partenariat en lien avec le projet du CFEEDD et les politiques publiques
3) Consolider les financements et rechercher de nouveaux financements

Suite à leur nomination, le CFEEDD a rencontré les représentant.e.s du cabinet de la première ministre et de la secrétaire d'État à l'Écologie (automne 2022). Deux opportunités qui nous ont permis de présenter le projet du CFEEDD, de mettre en avant le rôle de l'EEDD comme une éducation globale pour une transition individuelle et collective, de réaffirmer l'enjeu de la reconnaissance de l'EEDD et de son intégration dans le paysage institutionnel, de rappeler le besoin de soutenir le modèle socio-économique du secteur et d'appuyer l'importance de considérer l'EEDD comme constitutive des politiques publiques.
Nos interlocuteur.rice.s sont dans l'attente d'actions concrètes qui seront, entre autres, l'objet de travaux du CFEEDD en 2023.

Suite à la consultation du CGDD sur l'écriture de leur prochain rapport sur l'*état de l'environnement en France*, publié tous les 4 ans, le CFEEDD a contacté le Haut-Commissaire au Développement Durable pour rappeler notre disponibilité pour y contribuer. Nous avons été mis en lien avec Éric Pautard, sociologue et statisticien au CGDD, membre du SDES (Service des Données et des Études Statistiques) avec qui nous avons la possibilité d'envisager un partenariat de 3 ans sur les questions de suivi, d'indicateurs et d'évaluation des actions menées dans le champ de l'EEDD sur le territoire. Ce travail permettrait d'illustrer et de promouvoir les actions d'EEDD, entre autres dans le prochain rapport du gouvernement prévu pour 2024.

Faisant suite à la parution du rapport 2022 du Haut Conseil pour le Climat (HCC) le CFEEDD a rencontré Saïd Rahmani, Directeur du HCC, pour prendre en compte les actions d'EEDD dans la stratégie du gouvernement et dans le prochain rapport d'évaluation du HCC. Monsieur Rahmani nous a confirmé la volonté du HCC d'accorder une plus grande importance aux questions d'éducation dans leur travail d'évaluation de la stratégie du gouvernement, particulièrement sur les actions menées dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Nous y serons particulièrement attentifs lors de la parution de leur rapport prévu pour l'été 2023.

Enfin, suite à de nombreux échanges avec la direction "acteurs et citoyens" de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), nous avons abouti à une réunion permettant d'envisager un partenariat pluriannuel à venir. Le contenu de ce partenariat est en cours de définition et devrait prendre forme au cours de l'année 2023.

Au cours de l'année, le CFEEDD a pu reprendre contact avec de nombreux membres historiques (la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (FPNR), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), La ligue de l'Enseignement, les Scouts et Guides de France (SGDF), le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), CLER Réseau pour la transition énergétique, le Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES), le Comité 21, l'ICEM Freinet), ainsi que de nouvelles structures (Réseau Cotravaux, Mouvement des Régies, les CIVAM, Collectif Tous Dehors France, Enseignant.e.s pour la Planète, la Jeunesse au Plein Air (JPA), l'Observatoire de l'EEDD PACA, l'ERC Île de France).
Nous avons pu échanger sur nos situations et feuilles de route respectives. Les partenaires rencontrés sont heureux de (re)voir le CFEEDD se mobiliser de nouveau. Ils suivent dorénavant l'activité du Collectif et sont enclins à travailler en partenariat ou à rejoindre le Collectif.

3. La valorisation et la promotion de l'EEDD en France

Le CFEEDD participe à faire connaître les valeurs et la pluralité des pratiques de l'EEDD, son rôle essentiel dans la transition écologique et à valoriser et promouvoir la diversité des acteurs de l'EEDD, leurs champs de compétences et leur relation aux territoires.

La majeure partie de l'activité 2022 s'est concentrée sur la création et la rénovation des outils de communication de l'association.

3.1. Mise en place d'une communication actualisée

L'ancien site web est clos, un nouveau a été créé et est mis à jour : https://www.cfeedd.org/

Anciennement hébergé par Gandi.net, nous avons migré toutes nos données (site web et boite mail) sur OVH. Le site web a été mis à jour (visuel, contenus). Nous y retrouvons les précédentes pages (historique, membres, représentations) et en ajoutons de nouvelles au fur et à mesure de l'activité (lettre d'actualités, campagnes).

Une cartographie nationale des acteurs de l'EEDD a été initiée et est aussi publiquement partagée sur le site. Elle est à mettre à jour régulièrement et pourra être approfondie et complétée.

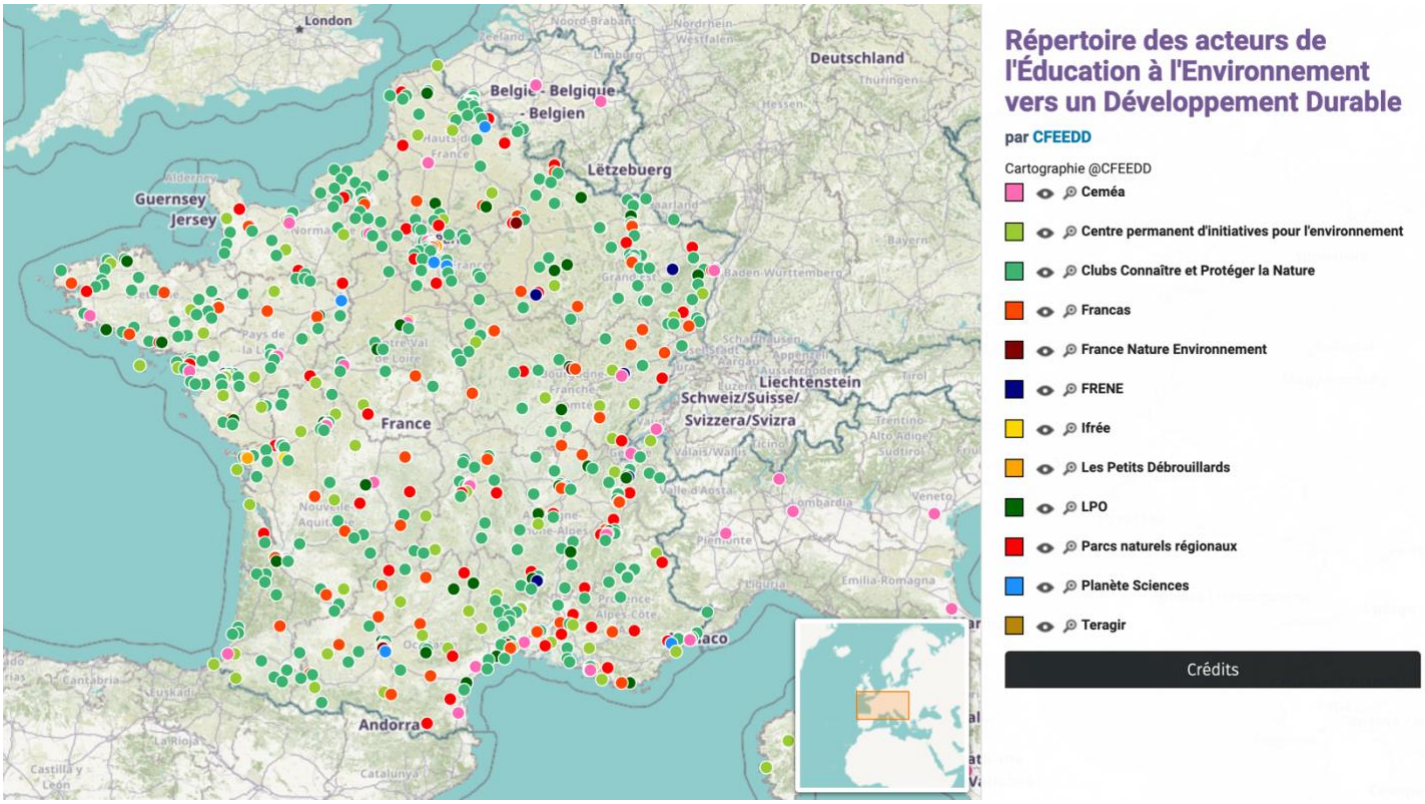

Nous avons aussi souscrit une offre de services d'outils numériques utiles à la vie d'une association, proposés par les Ceméa : Zourit.net. Nous y avons notamment un espace de stockage suffisant pour centraliser les documents historiques du CFEEDD précédemment répartis chez plusieurs membres, et stocker les productions actuelles.

Une page professionnelle LinkedIn a aussi été créée et alimentée, nous permettant de communiquer régulièrement sur nos activités, celles des membres et avec les personnes de notre secteur d'activité.

Enfin, en partenariat avec une école de design (École de Design de Nouvelle Aquitaine - EDNA), le CFEEDD travaille à la modification de son identité visuelle et à la refonte de sa charte graphique.
Afin de découvrir le secteur de l'EEDD et avant d'entamer le travail sur la charte graphique, l'équipe d'étudiant.e.s de l'EDNA en charge du projet a eu l'occasion de rencontrer la LPO Poitou Charentes et de vivre une journée d'éducation relative à l'environnement avec les CEMÉA Nouvelle Aquitaine. Ce travail devrait aboutir d'ici l'été 2023.

3.2. Valoriser l'EEDD dans d'autres espaces

Dans la mesure du possible, le CFEEDD participe et/ou intervient lors d'événements nationaux (salons, colloques, etc.). Nous avons participé en mars 2022 au colloque du PAJEP (*De l'animation nature à l'éducation à l'environnement*), en septembre au Forum mondial 3 zéros organisé par la plateforme de réflexion Convergences et à la journée d'échange de l'Agence Française pour le Développement (AFD) en octobre (*Relever les défis du siècle... grâce à des citoyens mobilisés !)* durant laquelle le FRENE est intervenu au cours d'une table ronde ayant pour sujet *Comment s'inspirer de différentes approches pédagogiques*, animé par Teragir.

4. Animation du collectif

Le CFEEDD contribue au partage des initiatives et projets des acteurs de l'EEDD, à la diffusion d'informations nationales et impulse des synergies partenariales entre les membres et avec d'autres secteurs. Il contribue à l'évolution du secteur au regard des enjeux environnementaux, des besoins des acteurs de la transition écologique, de l'évolution de la société et des expériences sur les territoires.

4.1. Participation des membres

Des rendez-vous entre les membres ont été organisés pour assurer le suivi des actions, l'implication et la participation des membres aux actions décrites dans la partie suivante (*5. Mobilisation des membres du Collectif*). Les membres du CFEEDD ont contribué aux questions relatives au SNU, aux réflexions menées dans le cadre du projet BREATH, au rendez-vous avec le HCC, sur les données intégrées dans la carte des acteurs de l'EEDD et pour alimenter la note d'actualité interne.

4.2. Note d'actualité interne

Une veille politique et médiatique est assurée et diffusée aux membres du réseau via une lettre d'actualité interne bimestrielle. Celle-ci contribue aussi à l'interconnaissance et la mise en réseau des membres entre eux grâce à la diffusion de l'actualité de chacun de ses membres.

Les notes d'actualité sont disponibles aux adresses suivantes :

- https://mailchi.mp/8889f8cf7696/note-dactualit-du-cfeedd?e=4f11274fab
- https://mailchi.mp/8308edbe9d4a/note-dactualit-du-cfeedd-9273427?e=4f11274fab
- https://mailchi.mp/c716e9d05bab/note-dactualit-du-cfeedd-9289183?e=4f11274fab

4.3. Participation aux événements majeurs des membres

Le CFEEDD était présent au séminaire Environnement de Planète Sciences (novembre 2022) et a pu participer au congrès annuel de RNF (septembre 2022). Nous avons pu réaffirmer l'activité du CFEEDD, l'engagement des membres et précisé la feuille de route.

5. Mobilisation des membres du collectif

Le CFEEDD organise la réflexion de ses membres, les accompagne sur des sujets spécifiques et facilite la mise à disposition du travail construit collectivement aux différentes parties prenantes concernées par l'EEDD et la transition écologique.

5.1. Accueil de nouveaux membres

Nous avons continué à prendre contact et rencontrer des structures impliquées dans l'EEDD. Certaines souhaitent contribuer au projet collectif comme partenaires d'action (la Jeunesse au Plein Air par exemple). D'autres souhaitent rejoindre le Collectif en 2023 (WWF, Ligue de l'Enseignement, Fédération des Conservatoire d'Espaces Naturels).

Pour les nouvelles structures adhérentes en 2022, dans la mesure du possible, nous avons pu organiser un temps d'accueil et de rencontre en visioconférence réunissant plusieurs membres afin de permettre au nouvel adhérent de présenter sa structure, sa vision de l'EEDD et les projets menés dans ce champ. Cela a permis à la nouvelle structure de découvrir d'autres membres et d'échanger avec eux.

5.2. Propositions du CFEEDD au débat électoral, présidentielles 2022

Dans le cadre des élections présidentielles françaises qui ont eu lieu au printemps 2022, les membres du CFEEDD ont travaillé à des propositions d'actions pour susciter le débat sur les mesures éducatives, structurelles et politiques à mettre en place pour accompagner les citoyens et les citoyennes à la compréhension, l'implication et leur participation dans le processus de transition écologique.
Ces mesures doivent être soutenue et mise en place de manière globale, systémique et collective.
Elles reposent sur 4 axes :

- Accompagner les changements profonds de la société.
- Favoriser une éducation globale pour une transition individuelle et collective.
- Reconnaître le caractère d'intérêt général de l'EEDD.
- Reconnaître et intégrer l'EEDD dans le paysage institutionnel.

Cette plaquette a été diffusée à toutes les équipes de campagnes et est disponible sur le site web.

5.3. Accompagnement pédagogique dans le cadre du projet BREATH

Le CFEEDD s'est engagé pour 2 ans dans un partenariat stratégique pour l'innovation (projet BREATH) dans le cadre d'un projet pluriannuel Erasmus+ en assurant un accompagnement pédagogique et un accompagnement au processus d'évaluation des formations innovantes organisées par les partenaires du projet : 2 SCIC françaises, 1 association espagnole et 1 association slovène. Nous sommes rémunérés à ce titre comme « consultant » (40 jours de travail effectif sur 2 ans).

Le projet a pour ambition de « s'inspirer de la nature pour former des professionnels aux transitions écologiques à partir de solutions basées sur la nature pour les systèmes agricoles, constructifs et territoriaux ».

Un guide pour l'évaluation a été développé présentant une démarche d'évaluation pour les formations d'EEDD, permettant d'illustrer la satisfaction de la formation par les stagiaires (méthodes et contenus), les acquis au cours de la formation et les transformations qui seront opérées sur l'activité des stagiaires après la formation. Le CFEEDD participe avec les partenaires à la conception des démarches de formation, l'analyse des résultats des évaluations pour enfin aboutir à la production d'un rapport récapitulatif sur l'intérêt des outils pédagogiques proposés (à la fin du projet en juin 2024).

5.4. Mobilisation des structures d'EEDD dans le cadre du SNU

Dans le cadre de la CPO du CFEEDD avec le MTECS, le CFEEDD contribue au déploiement de l'EEDD dans le cadre du SNU. Le CFEEDD s'est ainsi engagé sur différentes actions à mener.

En 2021, dans l'attente de la prise de poste du coordinateur salarié, le CFEEDD a missionné plusieurs structures membres pour engager la réalisation du programme cité ci-dessus au dernier trimestre 2021. La LPO avait ainsi assuré une mission de communication dans le cadre du SNU avec l'élaboration de la première lettre électronique d'information aux acteurs de l'EEDD et l'organisation et préparation de webinaires. L'Ifrée a préparé le séminaire de travail rassemblant des acteurs et des représentants de plusieurs services de l'État pour apporter des modifications au guide des contenus du SNU sur les parties relatives à la transition écologique et composer un module « Journée Biodiversité ». FNE et le FRENE ont assuré l'animation des réunions de travail avec les partenaires.

Le CFEEDD a participé en 2022 à 3 réunions majeures réunissant 29 personnes membres du groupe de pilotage du CFEEDD, des services du CGDD, de la DJEPVA et de l'OFB.
Ces ateliers de travail ont permis de définir le contour et les contenus des rubriques relevant du développement durable et de la protection de la biodiversité des guides des contenus à destination des chefs de centre, du module journée biodiversité, les outils à développer (répertoire des acteurs de l'EEDD, fiches d'activités EEDD à mettre à disposition) et de la stratégie de communication du CFEEDD vers les réseaux d'EEDD (newsletter et webinaire).

Le CFEEDD a permis de faciliter la mise en contact entre les pilotes régionaux du SNU et les antennes locales des grands réseaux nationaux d'EEDD via la diffusion des contacts des chefs de projet SNU et de référents départementaux aux structures locales d'EEDD et la création d'un annuaire des acteurs de l'EEDD, transmis à chaque référent régional SNU. Le CFEEDD est par ailleurs intervenu à la formation des chefs de centre et de projet SNU avant les séjours de cohésion de l'été 2022. En collaboration avec l'OFB et le CGDD, le CFEEDD a présenté la mobilisation et la disponibilité des associations locales d'EEDD (via leurs réseaux et fédérations) pour accompagner les équipes pédagogiques dans la construction des séjours de cohésion, ainsi que la démarche et les contenus possibles du module journée biodiversité. Nous avons pu faire référence aux contenus des guides des contenus en termes d'objectifs pour la transition écologique. Enfin, présenter et mettre à disposition le répertoire des acteurs de l'EEDD. Plus d'une centaine de personnes ont participé à la formation.

Quant à l'information et à la formation des acteurs de l'EEDD dans la connaissance et l'appréhension du dispositif SNU, le CFEEDD a organisé 2 webinaires pour présenter le séjour de cohésion aux structures d'EEDD, les spécificités et contenus de cette phase du dispositif, avoir un temps de questions/réponses avec les structures qui s'interrogeaient sur le dispositif et ses modalités, et avoir un temps de présentation des pratiques au sein des réseaux et d'échange de pratique (retour d'expérience). La station LPO de l'Ile Grande (Côtes-d'Armor), la LPO de Saint-Dizier, Der et Blaise (Haute Marne) et le CPIE du pays Creusois sont intervenus pour présenter leur expérience, dans la phase 1 du dispositif SNU. Plusieurs structures d'EEDD ont assisté aux wébinaires (OPIE, CPN, LPO, CPIE).
Les webinaires ont été accompagnés de 2 newsletters. La première principalement axée sur la phase 1 (séjour de cohésion), la seconde sur la phase 2 (Missions d'intérêt général) :

- https://mailchi.mp/9bb47fcf8382/cfeedd-vous-informe-eedd-snu?e=c313729b8b#SNU%20Kezako
- https://mailchi.mp/6798560dd804/lettre-dactu-cfeedd-n-2-snu-phase-2-mig

L'information sur l'instruction des séjours 2023 a été diffusée à tous les réseaux lorsqu'elle a été rendue disponible par les services de la DJEPVA.

Enfin, une enquête sur les modalités de participation des structures d'eedd aux phases 1 et 2 du dispositif a été diffusée aux différents réseaux. Seulement 12 structures ont répondu à l'enquête disponible pendant 2 mois.

Pour les associations qui sont intervenues dans le cadre de la journée module biodiversité, il y a eu un travail de préparation en amont avec les équipes SNU par mail et téléphone afin de cerner les besoins et les envies des jeunes. Le travail de préparation, comme l'intervention semblent s'être bien déroulés, malgré un « côté militaire » très présent sur certains sites.

Les structures participantes ont dans l'ensemble été agréablement surprises de découvrir « l'environnement » comme une préoccupation récurrente des jeunes. Elles ont pu rencontrer des jeunes « volontaires et impliqués dans leurs actions ».
Il apparait qu'il faille cependant s'adapter et trouver un format adapté pour « des animations de courte durée avec beaucoup de jeunes ».

Dans le cadre de la phase 2 du SNU (MIG : missions d'intérêt général), les expériences se sont dans l'ensemble bien déroulées : les jeunes étaient dynamiques et motivés pour apprendre et représenter l'association lors de tenues de stand à destination du grand public par exemple. Mais le temps d'immersion est court (84h), rendant l'accueil et la rencontre entre les jeunes et la structure « superficiel ». Ce temps d'accueil restreint et la rotation des jeunes posent aussi la question de la pérennité de la mobilisation des bénévoles pour soutenir les équipes salariées dans l'accompagnement des jeunes.

6. Perspectives 2023

Le CFEEDD désormais consolidé, le Collectif a besoin de créer une culture de travail commune entre ses membres et d'assurer une stratégie d'ouverture plus ambitieuse, claire, régulière et professionnelle en termes de communication et de vision à porter.

Une partie du travail se concentrera sur la vie de l'association et l'animation du réseau (temps forts, temps de rencontre, objet de travaux communs) pour contribuer à construire une culture de travail collective, assurer la diffusion de nos idées et de nos revendications. Un enjeu majeur dans la construction de cette culture collective sera l'ouverture du CFEEDD aux réseaux régionaux d'EEDD.

La valorisation, la promotion de l'EEDD et la visibilité du CFEEDD comme celle de ses membres devront être amplifiées. En assurant à la fois notre présence aux événements nationaux ponctuels (colloques, conférences, etc.) ou réguliers (instances de représentation nationale), mais aussi en termes de ressources accessibles et diffusables.

Enfin, le travail de rencontres avec une diversité acteurs susceptibles de devenir membres, partenaires doit se poursuivre activement pour faire connaître les enjeux d'EEDD, renforcer le collectif avec de nouvelles structures et envisager de nouvelles pistes de projets à conduire répondant à notre objet.

Les points suivants ne sont pas exhaustifs de l'activité que le CFEEDD mènera en 2023, mais sont des champs à investir, à approfondir et des temps forts.

6.1. Représentation nationale du secteur de l'EEDD

Il est nécessaire d'assurer un meilleur partage de l'information et des enjeux des instances dans lesquelles le CFEEDD se trouve pour faciliter la mobilisation des membres sur des actions claires et précises tout en assurant la diffusion du travail produit dans leurs structures.

Le lien avec les cabinets ministériels et le HCC est à maintenir afin de proposer des actions clés d'EEDD à porter et à inclure dans les stratégies à venir.

6.2. La valorisation et la promotion de l'EEDD en France

Le site web, le compte LinkedIn, la présence régulière lors d'événements nationaux ainsi que la cartographie nationale des acteurs de l'EEDD doivent être régulièrement mis à jour, approfondis et sont autant de moyens d'assurer la valorisation et la promotion des actions menées par les membres du CFEEDD.

La mise en place d'une communication plus ciblée sur nos actions en cours à destination de nos partenaires et de notre réseau de structures élargies nous permettrait de communiquer publiquement et plus largement sur l'activité du CFEEDD et de ses membres. Elle pourrait prendre la forme d'une lettre d'actualité externe.

6.3. Vie de l'association

6.3.1. Assemblée plénière du CFEEDD

Elle s'est réunie en janvier 2023 sur Paris et a entre autres permis d'esquisser les contours de groupes de travail à mettre en place. Outre le groupe de travail sur les statuts de l'association qui prendra forme en début d'année (paragraphe suivant), 4 groupes supplémentaires se dessinent :

- Le récit du CFEEDD (mandat, ambition, plaidoyer porté, etc.),
- Le plaidoyer sur la classe dehors
- Les indicateurs et mesures de suivi des actions d'EEDD
- La stratégie de plaidoyer sur la réforme dans la filière professionnelle (BPJEPS EEDD)

6.3.2. Concertation des acteurs de l'EEDD

Suite à la validation des membres du processus engagé avec les réseaux territoriaux, un groupe de travail a été mis en place en début d'année 2023 avec pour mission de travailler à la rédaction de nouveaux statuts de l'association. Il est composé de 2 représentants du groupe de pilotage du CFEEDD, 2 représentants des réseaux territoriaux d'EEDD et du coordinateur du CFEEDD. La proposition de nouveaux statuts sera présentée aux membres du CFEEDD lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui précédera l'Assemblée Générale Ordinaire en juin prochain (première quinzaine). Si la proposition de nouveaux statuts est votée, l'Assemblée générale ordinaire donnera la possibilité des réseaux régionaux d'EEDD d'adhérer au collectif.

Janv-23	Févr-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Juin-23
Plénière CFEEDD	Travail sur les statuts du CFEEDD			Validation des nouveaux statuts de part et d'autre	AGE du CFEEDD

6.4. Mobilisation des membres

6.4.1. Travail sur les indicateurs de l'EEDD

C'est un espace qu'il nous est possible d'investir suite à la proposition du Service des Données et des Études Statistiques du gouvernement (SDES) nous indiquant leur intérêt et disponibilité pour accompagner le CFEEDD dans la promotion et la valorisation de ses actions et de ses membres en travaillant sur les indicateurs de suivi et de mesure des actions d'EEDD. Pour l'heure, il est prévu la participation du CFEEDD au colloque du Conseil National de l'Information Statistique en mai 2023 sur Paris pour présenter les actions d'EEDD dans le processus de transition écologique et les difficultés à mesurer et évaluer l'appropriation et la compréhension des citoyen.ne.s des enjeux de lutte contre l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique.

Le SDES souhaite quant à lui aussi consacrer une partie du prochain rapport sur l'*état de l'environnement en France, 2024* aux actions d'EEDD menées en France.

6.4.2. Rencontres Internationales de la Classe Dehors (RICD)

Le CFEEDD et plusieurs de ses membres participeront aux RICD qui auront lieu du 31 mai au 4 juin 2023 à Poitiers. Le CFEEDD interviendra deux fois dans le cadre d'une table ronde à destination des institutionnels et des enseignant.e.s sur l'historicité de l'éducation populaire et de l'éducation nationale pour faire classe dehors.

6.4.3. Animation nationale du dispositif de l'OFB « aires éducatives »

Le CFEEDD est sollicité par l'OFB pour créer un espace national de rencontre, de mutualisation et d'échange de pratique sur les dispositifs ATE/AME[2]. Nous sommes en train de définir le rôle et les fonctions du CFEEDD avec la direction *Acteurs et citoyens* de l'OFB. Ce partenariat devrait aboutir sur une convention triennale permettant notamment de financer un deuxième poste salarié au CFEEDD.

6.4.4. Mobilisation des structures EEDD dans le cadre du SNU

Le CFEEDD continuera de participer aux rendez-vous nationaux pour le lancement des séjours 2023 ainsi qu'aux formations des cadres et chefs de centre SNU.
Un troisième webinaire et une nouvelle newsletter seront diffusés mettant en lumière les modalités d'implication des structures EEDD dans le dispositif SNU (phase 1 et 2).
Enfin, une boite à outils (dont le contenu est encore à définir) sera développée et mis à disposition des structures d'EEDD et des équipes pédagogiques du SNU.

[2] Aires terrestres éducatives / aires marines éducatives

RAPPORT FINANCIER

La Situation comptable 2022 du CFEEDD traduit sa transition :

- Une structure de l'activité marquée par le recrutement d'un salarié.
- Une hausse des produits, du bénéfice, des fonds propres.
- Des liquidités qui permettent de sécuriser l'activité.

Compte de résultat

Il est l'expression de l'activité en 2022, par ses produits et ses charges.

	2021	2022	VAR
Produits	36 807 €	57 906 €	57 %
Charges	34 290 €	44 575 €	30 %
Résultat	2 517 €	13 331 €	

Ces montants traduisent la croissance et la transformation de l'activité du CFEEDD doté en 2022 d'un salarié, avec l'appui d'une subvention structurante.

Les ressources se composent principalement :

- De la convention pluriannuelle signée avec le MTE sur la mission SNU pour la période 2021-2023 (50 000 €).
- De la convention avec la SCIC les 7 Vents dans le cadre du projet BREATH (5 500€).
- Des cotisations des membres (2400 €).

Il est à noter que les charges sont composées principalement des salaires, maintenant que le CFEEDD est devenu employeur. Précédemment elles étaient principalement composées des conventions avec les structures qui assuraient le support de l'animation et de l'administration du projet.
Nous tenons à signaler par transparence que 2 conventions sont signées avec des structures adhérentes en 2022 :

- FNE qui a réalisé un travail de coordination du CFEEDD et de tuilage jusqu'au recrutement du salarié de l'association (5200 €).
- Teragir qui réalise annuellement la comptabilité du CFEEDD (1500 €).

Bilan

Il dresse le portrait patrimonial du CFEEDD (actifs, dettes, fonds propres) au 31 décembre.

	2021	2022	VAR
Actif / Passif	67 539 €	59 712 €	-12%
Dettes	25 235 €	4 077 €	-84%
Fonds propres	42 304 €	55 635 €	+30%

L'actif en baisse ne traduit pas forcément une dégradation de la situation. Ici c'est plutôt le contraire. En effet, l'actif et les réserves bancaires plus élevées en 2021 ont pour contrepartie des dettes plus élevées aussi. La santé comptable du bilan est appréciée lorsque l'actif est diminué des dettes, ce qui constitue les fonds propres soit 55 635 € en en 2022 (+30% par rapport à 2021).
Notre actif principalement constitué de liquidités (53 970€) dont le niveau permet de sécuriser l'activité.

Compte de résultat synthétique CFEEDD 2022					
Charges	Exercice N-1	Exercice N	Produits	Exercice N-1	Exercice N
Achats de marchandises			Ventes de produits		
Variation de stock (marchandises)			Ventes de marchandise		
Achats d'approvisionnement			Production vendue (biens et services)		*5 500*
Variation de stock (approvisionnement)			Production stockée		
Autres achats externes :	*33 250*	*9 998*	Production immobilisée		
Dont :					
Convention animation FNE	*16 250*	*5 200*	Subvention d'exploitation :	*30 000*	*50 000*
Mission comptable TERAGIR	*1 000*	*1 500*	(Ministère de la Transition écologique)		
Mission SNU	*16 000*				
Fournitures		*144*			
Location de salle	*310*				
Assurance	*151*	*151*			
Honoraires		*630*			
Frais sur mission	*122*	*2 111*			
Frais de poste et telecom	*339*	*98*			
Frais de banque	*118*	*164*			
Impôts et taxes		*412*			
Rémunération du personnel		*19 852*	Autres produits (adhésions)	*1 800*	*2 400*
Charges sociales		*14 313*	Produits divers (annulation dette état des lieux)	*5 000*	
Dotations aux amortissements					
Dotation aux provisions			Produits financiers	*7*	*6*
Autres charges : perte sur créances irrécouvrables					
Charges financières					
CHARGES DEXPLOITATION (I)	*34 290*	*44 575*	TOTAL (I)	*36 807*	*57 906*
Charges exceptionnelles (II)			Produits exceptionnels (II)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	*34 290*	*44 575*	TOTAL des PRODUITS (I+II)	*36 807*	*57 906*
Bénéfice ou perte	*2 517*	*13 331*			
Total GENERAL	***36 807***	***57 906***	**TOTAL GENERAL**	***36 807***	***57 906***

Bilan CFEEDD 2022

Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

ACTIF			PASSIF		
	Exercice N-1 Net	Exercice N Net		Exercice N-1 Net	Exercice N Net
Actif immobilisé :			Fonds associatifs	*19 283*	*19 283*
Immobilisations incorporelles					
Fond commercial			Réserves :		
Autres			Réserve légale		
Immobilisations corporelles			Réserves réglementées		
Immobilisations financières	*90*	*242*	Autres	*20 504*	*23 021*
TOTAL I	*90*	*242*			
Actif circulant :					
Stock et en-cours			Report à nouveau		
Marchandises			Résultat de l'exercice	*2 517*	*13 331*
Avances et acomptes versés sur commandes					
			TOTAL I	*42 304*	*55 635*
Créances :			Dettes		
Clients et comptes rattachés (adhésions escomptées)	*400*	*5 500*	Dette sur animation politique	*8 125*	
			Dette sur mission comptable	*1 000*	*1 500*
Autres créances			Dette sur mission SNU	*16 000*	
			Dette hébergement	*110*	
			Dette sur état des lieux		
Valeurs mobilières de placement	*4 356*	*4 362*			
Disponibilités	*62 693*	*49 608*	Autres dettes		*200*
			Dettes fiscales et sociales		*2 377*
TOTAL II	*67 449*	*59 470*	TOTAL III	*25 235*	*4 077*
Charges constatées d'avance (III)			Produits constatés d'avance (III)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	***67 539***	***59 712***	**TOTAL GENERAL (I+II+III)**	***67 539***	***59 712***

CFEEDD

Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

---

115 rue du Faubourg Poissonnière

75009 PARIS

contact@cfeedd.org